



Comité Directeur
17 septembre 2025
(Visioconférence)

Début de réunion : 19h33

Présent.e.s	Invité.e.s	Excusé.e.s
Ludovic ROMANO	Christophe BARILLET	Aurélie ALBERT - procuration
Stany POIRIER	Elodie ARDUIN	Benjamin BOURDON - procuration
Emilie CAILLAUD		Jean-Sébastien GUILLOU
Sylvie HEROUARD		Baptiste PAIRAUD - procuration
Lucie HEROUARD		Annie GIBIER - procuration
Gaël ANCELIN		
Aymeric LE PEZENNEC		
Anthony AFFILE		
Florine LOUIS		
Stéphanie MAILLARD		
Cyrille PEREZ		
Frédéric RISSE		
Anne RIOTTE		
Sophie LECROART		
Stéphanie PALAGONIA		
Cédric TRESTARD		

Ordre du jour :

1. Informations générales :
 - Relevé des décisions prises hors réunion CoDir
 - Bilan Ressources humaines
 - Prise de licence et affiliations
 - Trésorerie
 - AG et calendrier

2. Communication :
 - Points statistiques
 - Fiche de poste prestation communication



3. Citoyenneté :

- Réunion déontologie
- Point médical
- Difficulté avec Exalto pour mettre en place le règlement médical

4. Compétition :

- Bilan des EDF (résultats, staffs, budget)
- Avenir des EDF
- EDF Disc Golf
- Commission beach (organisation, planning etc..)
- Championnat master
- WFDF
- Jumelage et demande de transfert

5. Structuration :

- Demande de délégation
- Relation avec CNOSF, ministère
- Compétitions internationales (EUC 2027, ECBU 2026)

INTRODUCTION :

Un point rapide sur les différentes compétitions internationales qui ont eu lieu durant la période estivale.

Félicitations à l'ensemble des staffs, joueurs.euses, à la DNTS, les salarié.e.s et bénévoles qui ont travaillé sur tous ces projets équipe de France.

I. INFORMATIONS GENERALES :

Séverine est de retour à la suite de son arrêt maladie. Nous lui avons accordé des congés payés, elle sera de retour au siège ce jeudi 18/09/2025.

Elodie et Christophe s'occupe des validations des licences. Ils ont une surcharge de travail en ce début de saison sportive.

Ludovic remercie Elodie et Christophe pour leur travail. Nous sommes actuellement à 2800 licences.

Lison BORNOT a terminé son contrat d'alternante ce vendredi 12 septembre 2025.

Le budget prévisionnel qui sera présenté à l'Assemblée Générale a été rédigé lors du précédent Comité Directeur.



RELEVÉ DES DÉCISIONS PRISES HORS CODIR :

Les réunions du Comité Directeur étant espacées, certaines décisions ont été validées via la messagerie du comité.

1 – Modification du format de la N3 Indoor :

La proposition est de supprimer les quarts de finale en passant directement aux demies (du haut et du bas de tableau). Cela permettrait également d'augmenter la durée des matchs du dimanche (finale et demie finale). Les avantages sont d'avoir une phase de poul avec un classement important pour la suite du parcours et préserver une finale de championnat et les matchs couperets. L'inconvénient est le nombre de match de la phase retour (uniquement 4).

VOTE – Modification du format N3 Indoor

- CONTRE : 0
- UNIQUEMENT FORMAT ET NON DURÉE MATCHS : 5
- FORMAT ET MATCH : 9
- NON VOTANTS : 6

Résultat : la modification du règlement sportif est validée avec la modification de la durée des matchs et du format

2 – Modification des dates du championnat de France Féminin et Open :

À la suite de l'annonce des dates du championnat du monde des clubs master concomitante avec une phase du championnat de France, la commission sportive propose la modification des deux phases afin que les deux phases ne soient pas trop rapprochées :

- Phase 1 : 30/31 mai
- Phase 2 : 20/21 juin

VOTE – Modification des phases de championnat Féminin et Open

- CONTRE : 0
- POUR : 15
- NON VOTANTS : 5

Résultat : modification des deux phases de championnat.

II. COMMUNICATION :

1. POINT STATISTIQUE :

Sur les 90 derniers jours :

- Compte FFFD : 735K vues instagram / 254K vues facebook



- Compte Seniors : 270K vues instagram / 2.1K vues facebook
- Compte Juniors : 358K vues instagram / 23.2K vues facebook
- Compte Master : 59.7K vue instagram / 59K vues facebook

Merci à Paul GUICHARD et Lison BORNOT pour l'investissement cet été sur les visuels. Tiphaine LATCHY a également contribué à la communication pour les World Games.

UltiTV : la finale mixte 5 000 vues / finale open 6 300 vue / finale féminine 2 300 vues.
Hexagone : environ 500 vues par National Tour.

Newsletter : 2 250 lecteurs soit 50% de lecteurs.

2. FONCTIONNEMENT COMMISSION :

Avec la fin du contrat de Lison, il est nécessaire d'étoffer la commission afin de garantir la suite des publications.

3. PRESTATION COMMUNICATION :

Une fiche de poste communication a été rédigée pour envisager un prestataire. Si celle-ci est votée, il faudra la communiquer en interne et externe.

VOTE n°2 - Prestation en communication

- POUR : 20
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Résultat : la fiche de poste est validée.

III. CITOYENNETE :

1. COMITE DEONTOLOGIE :

3 membres de la commission vont participer à une réunion avec l'ensemble des membres des comités d'éthique fédéraux et le comité déontologie du CNOSF afin de les aiguiller dans leurs missions.

Anthony souligne la motivation et l'investissement des membres de cette commission.

2. MEDICAL :

Baptiste propose une nouvelle modification du règlement médical afin d'être au plus proche des préconisations notamment à la suite des échanges avec les différentes instances :

- Modification de l'article des attributions des kinés : en effet les textes de loi auxquels se référait jusqu'alors notre règlement sont en fait abrogés. Après échange avec l'ordre des kinés par mail et notamment leur service juridique, Baptiste a pu réajuster avec les articles du code de la santé publique applicables aujourd'hui. Cela nous permet notamment de pouvoir avoir des kinés aux bords des terrains et prenant en charge les athlètes sans prescription médicale directe et même supervision médicale dans la limite de leurs fonctions, mails de validation de l'ordre des MK et du service juridique à l'appui.
- Modification du référencement au texte de loi dans l'article concernant leurs obligations
- A la demande du ministère, modification du référencement au questionnaire santé QS-sport, ils demandent que ce questionnaire ne soit pas mentionné directement dans notre règlement mais plutôt placé en annexe avec une référence simple à "un questionnaire santé".
- Ajout de la possibilité de demander le sur classement ou double sur classement de manière annuelle à la prise de licence avec le certificat adéquat et dans la limite des règles de sur classement (pour éviter les demandes répétées).

Retour d'activité de Baptiste :

Vous connaissez nos excellents résultats de l'été au niveau des équipes nationales, un grand bravo à toutes les personnes impliquées dans les staffs et l'organisation. Je me dois de remercier fortement Cédric, le coordinateur département kiné, qui a pris part à pas moins de 3 compétitions internationales en ayant sous ses soins jusqu'à 70 athlètes en même temps, qui a su faire preuve d'un grand professionnalisme et d'une excellente communication avec moi tout au long des compétitions. En ce qui me concerne, l'expérience World Games a été humainement, émotionnellement et professionnellement très intense. Beaucoup d'investissement pour proposer un système de récupération optimal et mettre nos athlètes dans des conditions d'athlète de haut niveau. Le travail de l'ombre de Pierre GRIMAUD et de son département de prépa mentale a clairement été le facteur X de cette performance historique. A mon sens, pour continuer de viser de telles résultats, la prépa mentale devra être la pierre angulaire de progression pour nos équipes de France, tant dans l'ultimate que le DG.

Ces WG ont également été l'occasion d'un contrôle anti-dopage pour nos athlètes, la préparation à ce sujet en amont et les recommandations de bonnes pratiques ont permis le bon déroulé de tout le procédé.

En ce moment, nous travaillons la préparation de Portimao, un sujet conséquent avec 5 staffs de santé pour 9 équipes de France. Beaucoup de temps consacré à l'intendance pour le matériel médical et pour les déplacements. Cette préparation implique aussi la signature des contrats des membres du staff santé n'ayant pas encore participé à une mission fédérale (cela représente 3 personnes) et la collecte des documents professionnels (diplôme, inscription à l'ordre, assurances, etc.).



Un temps est également consacré à la gestion des blessés de l'été pour les accompagner au mieux.

Annie nous communique son avis sur l'aspect médical évoqué lors de ce comité directeur :

Le glissement des fonctions et des tâches est la tendance actuelle liée à la pénurie de médecin et au besoin de reconnaissance des professionnels de santé en général et des kinés en particulier. Cette reconnaissance est légitime mais elle doit s'accompagner d'une formation adéquate. Or, les kinés sont unanimes pour dire que leur formation initiale les prépare mal même à leur pratique quotidienne. En s'appuyant sur leur avidité à acquérir de nouvelles compétences, de nombreuses formations plus ou moins ésotériques fleurissent sans aucun contrôle ni validation ce qui nécessite une vigilance sur les glissements de pratique mis en place.

Les problématiques de notre fédération ne sont finalement que le reflet de celle de la société. La législation rend possible la prise en charge de certains actes en autonomie par les kinés autant en ce qui concerne le diagnostic des lésions qu'en ce qui concerne la mise en place du traitement. Il s'agit principalement de la prise en charge de certaines blessures musculaires ou articulaires périphériques. C'était déjà le cadre que nous avons défini avec Thomas dans notre coordination avec les kinés.

Mais qu'en est-il des autres blessures : le rachis, le crâne, l'abdomen, le thorax ? Qui va orienter, évaluer, accompagner dans le parcours de soin ? Le contexte sanitaire des compétitions est variable. Quand nous nous déplaçons en Grande Bretagne ou en Croatie, force est de constater que la prise en charge médicale proposée sur place est différente.

Compte tenu de cette disparité et dans l'impossibilité que nous sommes de le prévoir dans la majorité des cas, cette nouvelle organisation sans médecin me semble dangereuse pour la santé de nos joueurs.euses.

Par ailleurs, sans avoir de conséquences grave à long terme, les joueurs.euses présentent de nombreuses "petites" pathologies qui dans le cadre exigeant de la compétition altèrent leur performance voire leur participation ; difficile d'être à son meilleur niveau avec des troubles intestinaux, une infection urinaire, etc. Jusque-là, le médecin présent pouvait prendre en charge ce type de problème et permettre la poursuite de la compétition pour le/la joueur.euse malade.

De plus, de nombreux joueurs.euses sont impactés par l'engagement physique nécessaire. Que les causes et l'intensité de la douleur leur permettent ou non de jouer, qui va prescrire des antalgiques pour rendre leur fin de séjour ou leur retour aussi confortable que possible ?

Un seul professionnel de santé pour 70 joueurs.euses ? Mon expérience me permet de dire que c'est impossible de le faire dans de bonnes conditions à la fois pour les



joueurs.euses et pour le professionnel concerné. La qualité du service rendu ne peut pas être la même que celle assurée par une équipe médicale complète comme celle mise en place précédemment de 1 kiné pour 20 joueurs.euses et un médecin référent coordinateur sur place. Les joueurs.euses nécessitant des soins médicaux ont trouvé, sur place, l'interlocuteur nécessaire leur permettant de finir la semaine dans des conditions de confort acceptable voir de continuer à jouer, je l'espère. Les équipes n'ont pas été affaiblies par l'arrêt d'un joueur.euse faute de soins médicaux disponibles ?

Ces 15 dernières années, notre fédération a fait un bond considérable en avant à l'internationale grâce à la politique menée par Franck LEYGUES, grâce aux acteurs sportifs fédéraux et de terrain bien sûr mais aussi grâce à une présence continue de staff médicaux et para médicaux pluridisciplinaires sur toutes les compétitions internationales permettant que tous les joueurs.euses soient au mieux de leur potentiel physique sur l'ensemble de la compétition et puissent jouer les phases finales.

Les grandes fédérations, celles qui nous ressemblent et qui ont une vraie politique de santé et des ambitions (GB, Allemagne, USA, Canada, Japon, etc) ne se déplacent pas sans un staff pluridisciplinaire comprenant un médecin. Mettraient-elles ces moyens au service de leur joueurs.euses et de leurs équipes si c'était inutile ?

Gaël rappel que la volonté de la Fédération est d'avoir un médecin sur l'ensemble des compétitions Equipe de France cependant cette modification nous permet une protection si nous n'arrivons pas à constituer un pôle médical complet.

VOTE n°1 - Modification du règlement médical

- POUR : 14
- CONTRE : 4
- ABSTENTION : 0

Résultat : la modification du règlement médical est approuvée

La catégorie U11 n'est pas créé sur notre logiciel exalto ainsi l'outil permet de positionner des jeunes U11 en catégorie U13 sans certificat médical de sur classement. Cela va à l'encontre du règlement médical.

Il faudrait donc demander aux clubs un certificat médical et notamment pour la compétition beach en septembre (cf. la lettre de cadrage juniors en juin).

Nous rencontrons régulièrement des difficultés de paramétrage avec Exalto. A situation similaire, un certificat est demandé alors que pour un autre joueur l'ancien sera encore valide, etc. Elodie et Christophe passe un temps considérable afin de résoudre les blocages un à un.



IV. COMPETITION :

1. CHAMPIONNAT DE FRANCE BEACH :

Aymeric a pris la charge de cette organisation. Des difficultés sur les lieux d'organisation mais cela a pu être réorganisé pour permettre un maintien de toutes les compétitions entre septembre et octobre.

La Fédération a acheté 6 nouveaux jeux de ligne. On a donc 15 terrains différents possibles. Les lignes sont une charge d'organisation importante.

Une première commission beach se réunira en novembre pour anticiper l'organisation de la saison 2026. Cela permettra d'anticiper les lettres de cadrage, les lieux et ainsi pouvoir planifier les inscriptions des équipes en juin afin d'éditer les plannings à ce moment-là.

Aymeric voulait remercier Gaël, Cédric et Ludovic pour l'aide et l'appui sur ce dossier.

Ludovic a été en contact avec la Fédération d'équitation qui lui a souligné la possibilité d'avoir accès au centre équestre national à la Motte-Beuvron et qui pourrait permettre de réaliser une compétition avec 4 terrains de beach minimum.

Frédéric a une petite interrogation sur l'organisation d'une phase à la Motte Beuvron sur une zone équestre notamment pour des questions d'hygiène.

Une visite du lieu sera imposée avant de planifier un éventuel événement là-bas.

Emilie souligne que nous avons également des frais engagés sur ces organisations pour la contribution à l'occupation du domaine public.

2. CHAMPIONNAT DE FRANCE MASTER :

6 équipes pour le championnat mixte et une seule proposition d'organisation par le club de ASUL Ultimate.

10 équipes pour le championnat open et une seule proposition d'organisation par le club de Angers.

La communication auprès des clubs va être réalisée dans la semaine.

3. WFDF :

Nous n'avons pas encore eu de retours sur le nombre de spots attribués à notre Fédération pour le championnat du monde des clubs master.

4. EQUIPE DE FRANCE JUNIORS :

Bilan positif. Sur les équipes U17, les filles ont eu une très belle évolution tout au long de leur compétition et ont obtenu le titre.



Les U20 féminines et mixtes obtiennent l'argent et l'open perd la demie finale contre l'Italie et obtiennent une très belle médaille de bronze.
Le staff est satisfait de cette saison.

La DTNS a confirmé les staffs pour la deuxième année car initialement élus pour deux saisons.

Les U20 vont participer aux championnats du monde à LOGRONO et les U17 auront leur championnat d'Europe en août à Vienne en Autriche.

L'objectif est d'annoncer les titulaires et remplaçants pour les 5 équipes après le stage de mars.

Le staff féminin U20 va réintégrer Christophe DELPECH car il n'est plus mobilisé sur le staff World Games.

Il y a une réunion trésorerie équipe de France le mercredi 24 septembre pour clôturer les comptes de cette saison puis une réunion de lancement des staffs équipe de France juniors.

Les directives pour les sélections des juniors ont été transmises aux clubs il y a 3 jours.

Les U24 mixtes ont obtenu une très belle médaille de bronze durant les championnats du monde. Félicitations !

5. EQUIPE DE FRANCE SENIORS :

Nous serons peut-être conviés à participer aux jeux méditerranéens en mixte et pour cela il sera certainement nécessaire de faire un appel à projet pour les staffs. Le format évoqué est du 6 vs 6 ou 7 vs 7 en mixte.

Des appels à projet pour les staff open, féminin, mixte senior doivent être réalisés pour participer au championnat d'Europe 2027.

Les sélections pour les championnats du monde beach ont été finalisées. 9 équipes vont participer avec un staff médical constitué de 5 personnes.

6. EQUIPE DE FRANCE DISC GOLF :

En Disc Golf l'année prochaine, il y aura le championnat du monde par équipe qui se déroulera à Riga mi-août. La seule compétition nationale de Disc Golf l'année prochaine.

7. FORMATION GAME ADVISOR :



Il y a une initiative réalisée par un joueur de Dijon via le Discord FFFD créé par Benjamin BOURDON de sonder l'intérêt des personnes pour une formation Game Advisor. La Fédération Internationale avait déjà sollicité Gaël en ce sens. Quelques personnes seraient motivées, nous devons donc discuter d'une éventuelle formation dans ce sens-là.

8. JUMELAGE ET DEMANDE DE TRANSFERT :

Nous avons reçu une demande de jumelage pour une équipe junior.

La commission junior et la commission compétition doivent traiter la demande et effectueront un retour au Comité Directeur.

Nous sommes devant un nombre croissant de demandes de transfert de joueurs.euses pour participer au championnat du monde des clubs avec un club différent de celui initial.

La commission sportive et le bureau directeur, comme évoqué lors de la rédaction du nouveau règlement sportif, n'autorise pas les transferts pour raison sportive. Si un.e joueur.euse souhaite s'inscrire auprès d'un club ayant un projet world, il devra obtenir une licence en début de saison sportive dans ce club et non en cours de saison.

Nous souhaitons favoriser et valoriser les dynamiques de club. Cependant, nous devons rester vigilant et devront certainement adapter le règlement pour les années futures si on se rend compte que cela crée une dynamique qui biaise les championnats de France et que les clubs arrivent à contourner cela. Nous devons rester dans une dynamique positive de développement de notre pratique.

Pour l'accessibilité des rosters, nous devons réaliser un drive (certains directeurs de tournoi le font déjà) afin de les rendre public à toutes les équipes.

V. STRUCTURATION :

1. INSTANCES :

Le plan de féminisation doit être retourné pour finaliser la demande de délégation.

Ludovic est toujours en contact avec le Ministère pour le statut de sport de haut niveau.

Ludovic a participé à l'Assemblée Générale du CNSOF. Il a pu échanger avec la Directrice de l'ANS.

2. EUF :



Ludovic travail sur un projet avec la ville de VICHY pour répondre à l'appel à projet de l'EUF et ainsi organiser les championnats d'Europe 2027. Une réunion avec la Fédération Européenne doit être réalisée pour notamment étudier en détail la structuration du lieu.

Le club du Mans souhaite se proposer à l'organisation d'un championnat d'Europe de Disc Golf.

Le club des Chambermont Disc souhaite se proposer à l'organisation d'une phase du championnat d'Europe des clubs (certainement une phase de Summer Tour).

Hendaye souhaite se proposer à l'organisation du championnat d'Europe des clubs beach.

3. UNSS :

Les championnats de France UNSS auront lieu du 1er au 5 juin à MER.

4. DEVELOPPEMENT :

Pablo a obtenu très peu de retours des ligues pour mettre en place le calendrier de formation. Il a effectué une relance.

Fin de la réunion : 22h14

Ludovic ROMANO
Président

Sylvie HEROUARD
Secrétaire


FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FLYING DISC
69 rue des Bouquinvilles 95600 Eaubonne
Tél : 09.53.68.14.83 – [www.ff-flyingdisc.fr](mailto:Info@ff-flyingdisc.fr)
SIRET : 43442394300043 – APE 9312Z

